



**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 2 février 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je souhaite interpeller le Gouvernement, et plus particulièrement Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, sur la protection de nos eaux.

La directive-cadre sur l'eau (DCE) a été adoptée par l'Union européenne en 2000 pour créer un cadre commun pour la gestion durable des ressources en eau. Elle vise à protéger les eaux de surface et les eaux souterraines et à améliorer leur état écologique d'ici 2027. La DCE cherche à concilier les besoins économiques, sociaux et écologiques en intégrant des mesures de protection et de gestion dans les plans de gestion des bassins hydrographiques.

Le troisième plan de gestion définit la stratégie de développement durable dans le domaine de la gestion et de la protection des eaux sur la période 2022-2027, en vue d'atteindre les objectifs environnementaux, et notamment le bon état des eaux de surfaces et des eaux souterraines.

Malgré les efforts entrepris au cours de dernières années, force est de constater que « la mise en œuvre des mesures du troisième plan de gestion n'avance actuellement pas assez rapidement pour atteindre les objectifs de la directive-cadre sur l'eau d'ici 2027 », tel qu'expliqué par l'AGE dans sa mise à jour du plan de gestion du 4<sup>e</sup> cycle.

La DCE exige, sous peine de sanction financière, que toutes ses mesures soient mises en œuvre d'ici 2027. Étant donné que les possibilités de recourir à des dérogations seront nettement plus limitées après 2027, une accélération notable des mesures mises en œuvre s'impose, notamment en matière de réduction des polluants, de restauration hydromorphologique et de gestion des nutriments.

Il me paraît dès lors nécessaire de clarifier la vision du gouvernement au sujet des mesures à prendre afin d'améliorer la protection de nos eaux.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Joëlle Welfring**  
Députée